

**Objectifs :** Le titulaire du CAP Coiffure est capable, à partir de la demande de la clientèle, et du bilan qu'il établit, de :

- Mettre en œuvre des techniques d'hygiène et de soins capillaires personnalisés
- Réaliser des coupes de cheveux (homme, femme, enfant), faisant appel aux techniques de base
- Mettre en forme des postiches, des perruques
- Effectuer des colorations, décolorations et utiliser des techniques de modification durable de la chevelure
- Conseiller et vendre les produits
- Appliquer les techniques d'hygiène professionnelle

Il assure l'accueil de la clientèle, conseille, et argumente. Il s'intègre à une équipe de travail et participe à l'organisation du salon de coiffure.

### Organisation de la formation :

**Durée :** 35 heures par semaine sur 2 ans

**Délais et modalités d'accès :** en fonction des places disponibles entrée tout au long de l'année si signature d'un contrat avec un employeur

**Modalités d'alternance :** 1 semaine au CFA et 2 semaines en entreprise

**Equipe pédagogique :** constituée de formateurs professionnels spécialisés et de formateurs en matières générales + coordinatrice pédagogique

### Moyens pédagogiques :

- 2 salons de coiffure équipés
- un centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens
- 2 salles informatiques
- des salles de cours équipées de vidéos projecteurs
- Un laboratoire de sciences
- Equipements sportifs

### Contenu de la formation :

#### Matières générales :

- Education Physique et Sportive
- Anglais
- Français EG1
- Histoire-Géographie
- Mathématiques
- Sciences physiques

#### Matières professionnelles :

- Pratique coiffure EP1
- Technologie coiffure EP1
- Vente conseil EP2
- Pratique orale EP2
- Gestion EP2
- Biologie appliquée EP1
- Prévention Santé Environnement

### Evaluation :

- Evaluation régulière (bulletins semestriels avec avis des conseils de classe)
- Examen blanc

### Certification :

Diplôme de l'Education Nationale en contrôle continu de formation (CCF)

### Public et prérequis :

**Public :** être âgé de 15 ans à 30 ans pour être éligible au contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

**Prérequis :** au minimum niveau 3<sup>ème</sup>

### Poursuite de formation :

- BP Coiffure
- Bac professionnel Métiers de la coiffure
- Bac professionnel Perruquier posticheur
- BTS Métiers de la coiffure
- Mention complémentaire Coiffure Coupe Couleur
- Mention complémentaire Styliste Visagiste
- BM Coiffure

### Débouchés :

- Coiffeur/Coiffeuse



### Tarifs :

- Le coût de la formation en alternance est pris en charge par l'OPCO de votre entreprise, selon les propres critères de l'organisme et de la législation en vigueur (tarifs déterminés par décret).

### Accompagnement pédagogique spécifique pour :

- Les personnes porteuses de handicap (Référént handicap dédié)
- Les personnes en grandes difficultés scolaires et allophones (personnalisation des parcours)

### Contact :

Pour toute information complémentaire, contactez le secrétariat du CFA-CFMDA au 04

**Formation ouverte à tout demandeur d'emploi et salarié (sous réserve de financement). Pour plus d'informations, contactez : [bouretf@cfmda.fr](mailto:bouretf@cfmda.fr)**



#### **CFA-CFMDA**

5 Rue de la Sablière  
26250 Livron-Sur-Drôme  
[www.cfmda.fr](http://www.cfmda.fr)

Retrouvez-nous sur :  